Programme de Formation

CPT02 - Perfectionner ses connaissances en comptabilité publique (comptabilité générale)



Organisation

Durée : 21 heures

Mode d'organisation : À distance

Prochaine session : ***début*** 02/06/2027

fin 04/06/2027

Contenu pédagogique

Public visé

Agents et responsables ayant des connaissances en comptabilité qui souhaitent comprendre les actes financiers de leur organisme

Objectifs pédagogiques

- Connaître les notions essentielles de la comptabilité générale
- Identifier les documents essentiels
- Comprendre les fonctions de chaque document
- Identifier les opérations de fin de gestion
- Savoir interpréter les documents comptables (Bilan et compte de résultat) d'une collectivité locale ou d'un établissement public

Description

1.Les principales notions de comptabilité générale

- Les normes et les plans comptables
- Les principes juridiques et les règles techniques : image fidèle, permanence des méthodes, partie double, droits constatés
- Le plan de comptes : nomenclature, classification, structure des comptes
- L'organisation de la comptabilité : documents comptables : journal, grand livre, balance

2. Les comptes

- Les notions de Débit et de Crédit
- Le fonctionnement des comptes

3. Le bilan

- Le bilan et le patrimoine
- La structure détaillée du bilan : actif, passif, emplois, ressources

4. Le compte de résultat

- La structure du compte de résultat
- La détermination du résultat : comment calculer le résultat de l'exercice ?
- Comprendre et savoir interpréter le résultat

5. Les opérations de fin d'exercice

- La description des opérations : rattachement des charges à l'exercice; rattachement des produits à l'exercice; mise à niveau des stocks, ...
- L'impact de ces opérations sur le résultat et le bilan : l'importance des opérations de fin d'exercice

6. L'analyse financière

- Les principales notions d'analyse financière (résultats, soldes intermédiaires de gestion, capacité d'autofinancement, fonds de roulement, besoin en fonds de roulement, …)
- Analyse des résultats

7. Ratios significatifs

- L'appréciation générale de la situation financière de la collectivité

EN OPTION : ATELIER LE 4ÈME JOUR

L'élaboration d'un budget prévisionnel d'un organisme public intégrant la mise en oeuvre des principes budgétaires de la comptabilité publique

La passation de diverses opérations de dépenses et de recettes

- Dans la comptabilité de l'ordonnateur
- Dans la comptabilité du comptable

L'arrêté des comptes

- La passation d'opérations de fin d'exercice (amortissements, provisions, rattachement de charges et produits)
- L'élaboration des documents comptables de fin d'exercice (compte de résultat bilan)

Prérequis

Connaître les notions budgétaires et le fonctionnement global de la comptabilité

Modalités pédagogiques

La formation reposera sur l'alternance d'apports théoriques et de mise en situations tirées du vécu des apprenants.

Moyens et supports pédagogiques

Le support remis aux participants contiendra le cadre juridique, les principales jurisprudences applicables, les points de vigilance, les liens vers diverses ressources documentaires et les cas pratiques.

Modalités d'évaluation et de suivi

QCM de début et de fin de formation

Mise en situation et cas pratiques

Tour de table

Evaluation à chaud

Informations sur l'accessibilité

Cette formation est accessible aux personnes porteuses de handicap. Veuillez nous signaler si vous êtes une personne en situation de handicap (PSH) pour pouvoir adapter notre approche pédagogique et/ou mettre en place des mesures de compensation.